



Maison des Jeunes et de la Culture

— Salles de convivialité - 5a, rue des Jardins - 57245 JURY —
03.87.68.19.48 @ www.mjcjury.weebly.com mjcjury@gmail.com

PROJET PÉDAGOGIQUE

MJC JURY

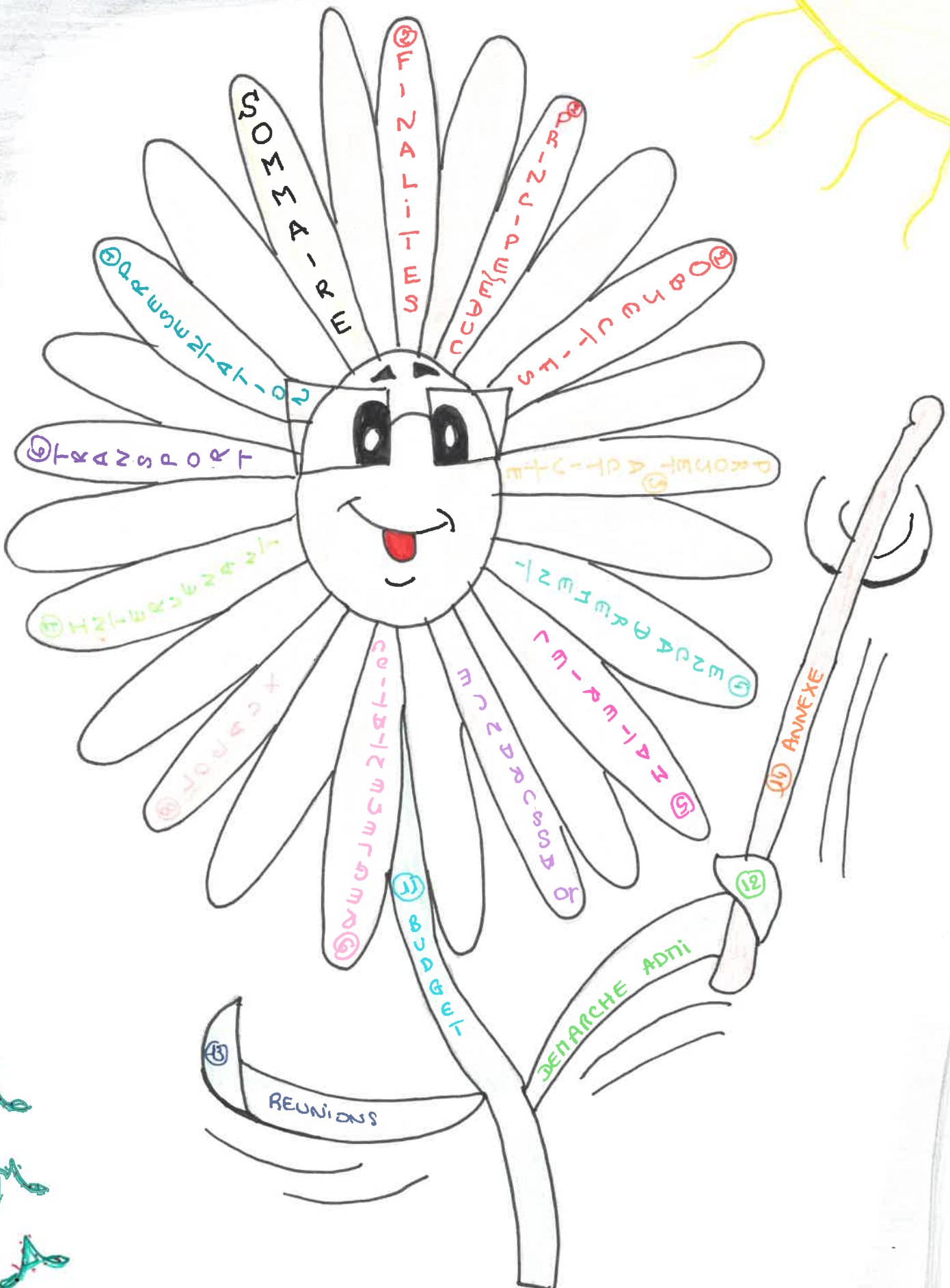
SAVE ME



ACCUEIL COLECTIF DE MINEURS PERISCOLAIRE

DU 01/09/2022 AU 08/07/2023

« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987).



REUNIONS

REUNIONS

REUNIONS

REUNIONS

REUNIONS

1. Présentation du Centre

Situation :

Sur le territoire rural de la commune de Jury à environ 7km au sud de Metz faisant partie de la communauté d'agglomération de Metz Métropole

Les communes de Chesny , Jury et Mécleuves sont en RPI regroupant environ 2870 habitants dont 500 de 0 à 14 ans (donnée INSEE 2018)

Un contrat enfance jeunesse existe depuis 2000 et un PEDT a été rédigé entre les communes, les écoles, et l'association MJC Jury (prestataire de l'accueil collectif de mineur par convention signée avec les communes pour une durée de 3 ans validité jusqu'au 31/08/2023)

L'accueil s'effectue dans différents locaux sur les communes de Mécleuves et Jury.



Les enfants accueillis ont entre 3 et 11 ans pour les accueils périscolaire et mercredi et émanent de toute classe sociale

Ils proviennent des 3 villages ou de villages avoisinants dont les familles ont obtenu des dérogations par les maires pour leur scolarisation dans les écoles de Chesny, Jury ou Mécleuves.

Nos effectifs :

Le matin site de Jury périscolaire : max 23 dont 11 de moins de 6 ans

Le midi site de Jury salle polyvalente : max 60 dont 24 moins de 6 ans

Le midi site de Mécleuves salle FSE : max 60 dont 20 moins de 6 ans

Le soir site de Jury périscolaire et salle polyvalente : 60 dont 24 de moins de 6 ans

Mercredis site périscolaire et salle polyvalente : 24 dont 12 de moins de 6 ans

Durée :

Du 1^{er} septembre 2022 au 08 juillet 2023 pendant le temps scolaire (matin, midi, soir, mercredi matin (sans repas) ou journée.

Horaires de fonctionnement :

Jours d'école :

7h30-8h30 : accueil matin à l'accueil périscolaire de Jury pour les enfants scolarisés à Mécleuves et Jury.

11h45-13h45 : accueil midi à la salle du FSE Mécleuves

12h00- 14h00 : accueil midi à la salle polyvalente de Jury

16h30-17h30 : accueil soir à l'accueil périscolaire ou d'autres salles (complexe sportif, salle polyvalente,...). L'heure est bloquée afin d'effectuer les activités.

17h30-18h30 : accueil soir à l'accueil périscolaire

Mercredi :

7h30-9h00 : accueil matin échelonné à l'accueil périscolaire

9h00-11h30 : activités dans une des salles de Jury

11h30-12h30 : départ échelonné des enfants inscrits le matin. Activités libres pour les autres

12h30-13h30 : repas à la salle polyvalente de jury

14h00-16h00 : activités

16h00-17h00 goûter et activités

17h00-18h00 : départ échelonné



L'accueil fournit les repas par le biais d'un traiteur habilité et les goûters des après-midi de façon diversifiés (fruits, laitage, gâteau, ...)

Les places sont limitées en fonction du nombre d'encadrant et conformément à la réglementation en vigueur.

Le type de gestion se trouve dans le règlement intérieur.



L'organisateur

L'accueil collectif de mineurs est géré par la MJC de Jury en collaboration avec les mairies de Chesny, Jury et Mécleuves (convention)

La MJC est une association d'éducation populaire, adhérente à la fédération nationale des MJC. Ses statuts définissent son objet, sa vocation principale est de participer à la formation du citoyen et à l'éducation de la jeunesse en partenariat avec les parents et autres personnes intervenantes dans l'éducation et en mettant à disposition de la population des activités sportives, culturelles, économiques, civiques, et sociales. La MJC est laïque et par-delà même respectueuse des convictions personnelles de chacun.

Elle s'interdit tout but politique, religieux. Elle garantit la liberté de conscience, le respect de non-discrimination, l'égal accès des hommes et des femmes ainsi que l'accès des jeunes dans son conseil d'administration.

10 personnes sont à ce jour employées par la MJC, le reste du personnel est mis à disposition par les communes de Mécleuves et Jury.

Notre action dominante s'effectue sur 2 années afin d'avoir le temps de gérer au mieux la mise en place du projet et de son développement

2. Finalités, principes éducatifs et pédagogiques



Agir en faveur d'un développement durable

Le développement durable est construit sur plusieurs piliers : social, économique, environnement et institutionnel. Les enfants seront les premiers à être au cœur de se développement. C'est maintenant qu'il faut agir avec eux et pour eux afin qu'ils puissent construire leurs futurs dans les meilleures conditions. Il existe 17 objectifs fixé et énoncé par l'ONU pour l'agenda 2030. Notre objectif est de participer à ces objectifs à notre niveau. Afin de rester le plus ludique possible pour les enfants, nous mettrons en place des défis tout au long du projet.

Les principes éducatifs (projet éducatif)

Les capacités et la place de l'enfant en accueil collectif en respectant son rythme, ses besoins, sa sécurité :

- Permettre à l'enfant de vivre en temps de loisirs sur le lieu de résidence ou de proximité
- Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées et nouvelles
- Favoriser le développement et l'autonomie dans le respect des besoins et des caractéristiques de l'âge
- Développer leur socialisation à travers des jeux et des activités diverses

- Être à l'écoute des enfants comme des familles et tenter de développer des activités à leur demande
- Offrir aux familles un lieu de rencontre, dialogue, d'échange, d'expression.

Les objectifs du projet éducatif sont donc d'enrichir l'éducation de l'enfant, de participer à sa scolarisation et à l'apprentissage de son autonomie. Mais aussi de favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité.

Nos objectifs pédagogiques et nos projets.

Nos objectifs sont liés au fait d'organiser la société de manière à lui permettre d'exister sur un long terme. Cela implique de prendre en compte le présent mais aussi le futur comme la préservation de l'environnement ou l'équité sociale. Le développement durable est apparu au début des années 1970 et 1980 dans les écrits scientifiques.

Nous tournerons nos objectifs vers les points suivants :

- ✓ Cohésion sociale, solidarité, épanouissement
- ✓ Education environnementale, biodiversité, mode de production, consommation



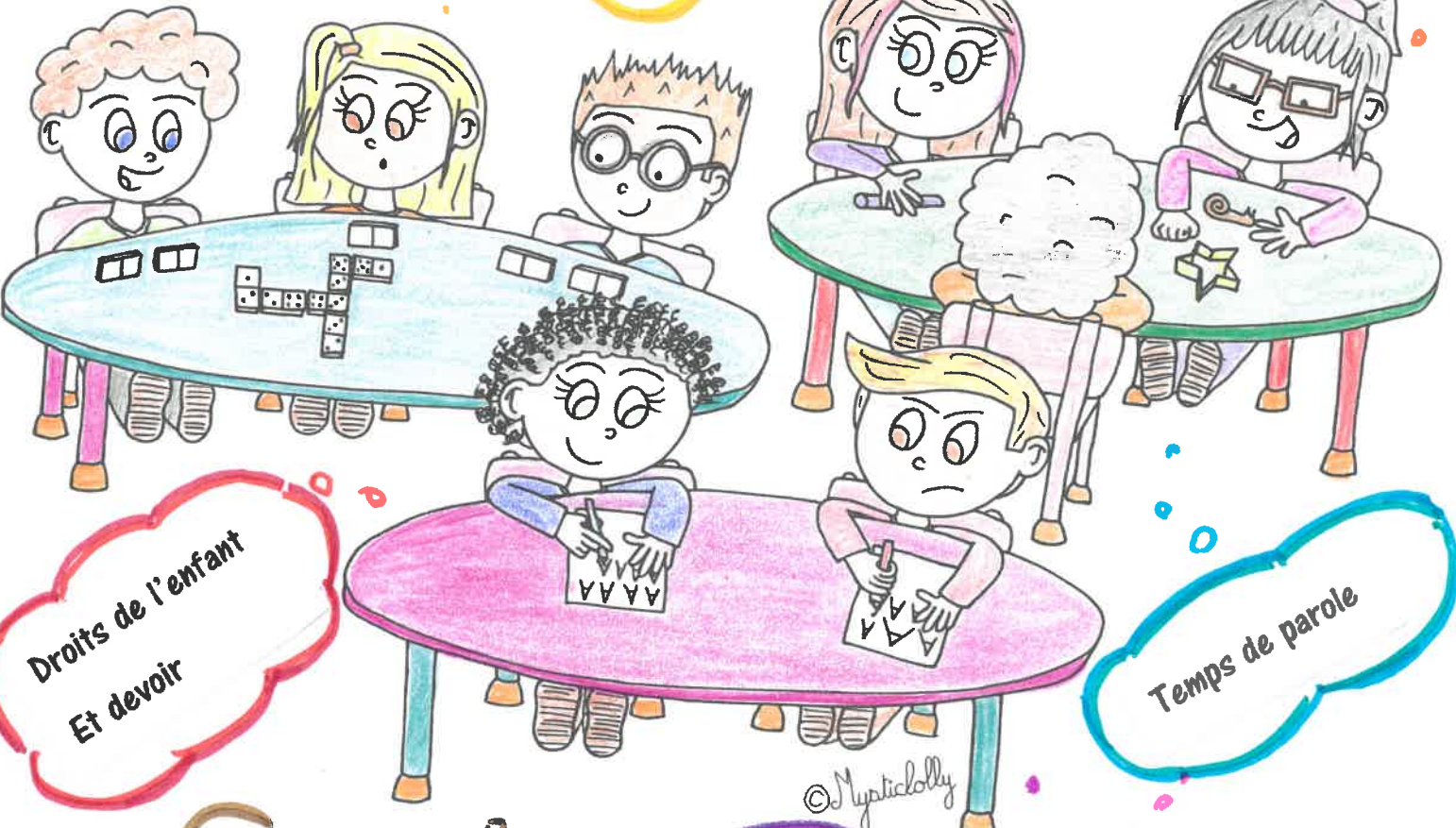
LIBERTE

Citoyenneté, Socialisation
Cohésion Sociale

Prise de
Décision

Règle de vie

Respect



Droits de l'enfant
Et devoir

Temps de parole

Autonomie
Responsabilité

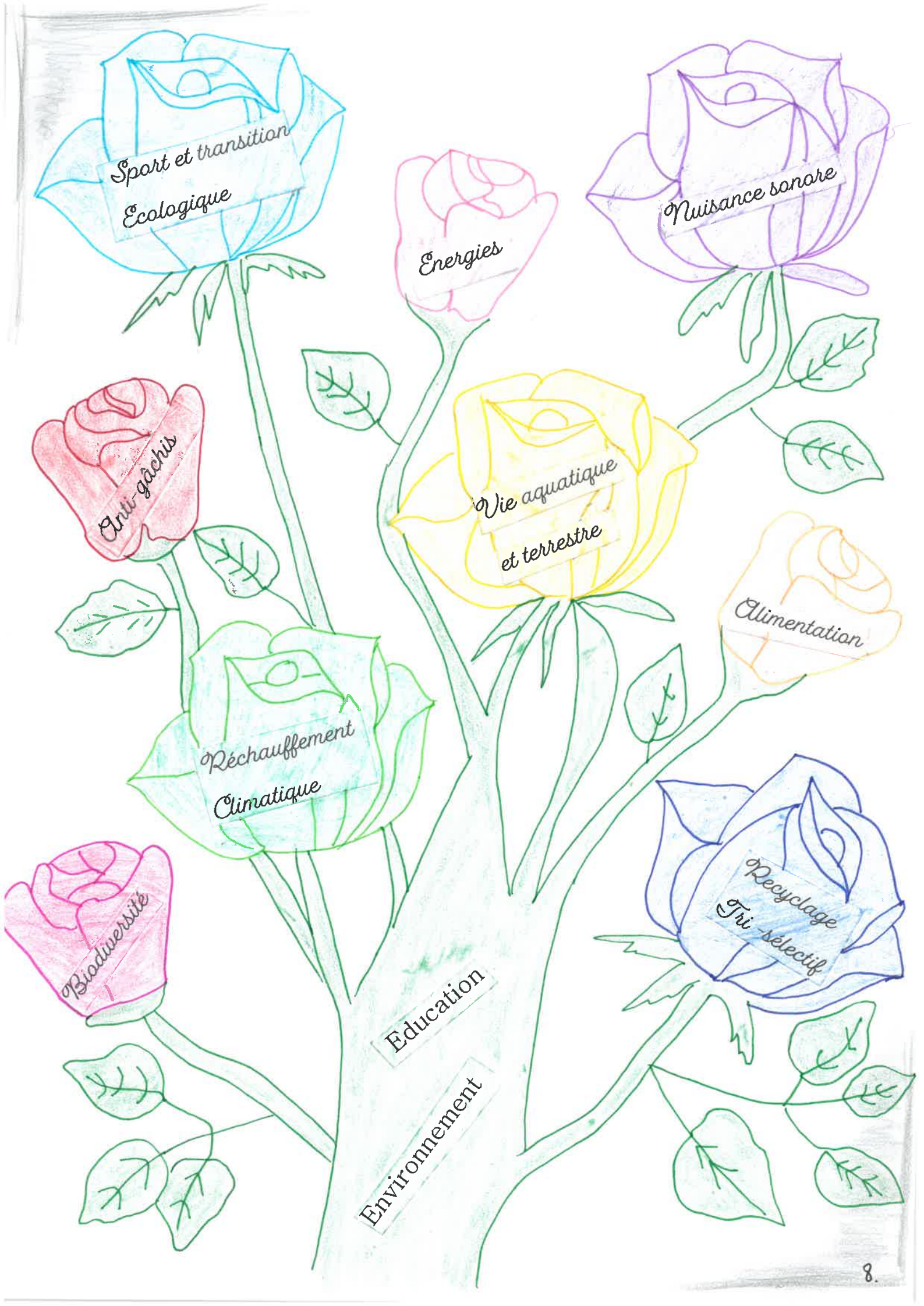
Egalité sexe
Ethnique...

Echange
S'ouvrir sur le monde

Sécurité
Hygiène

Entraide

EGALITE



Sport et transition
Ecologique

Energies

Nuisance sonore

Anti-gâchis

Vie aquatique
et terrestre

Alimentation

Réchauffement
Climatique

Biodiversité

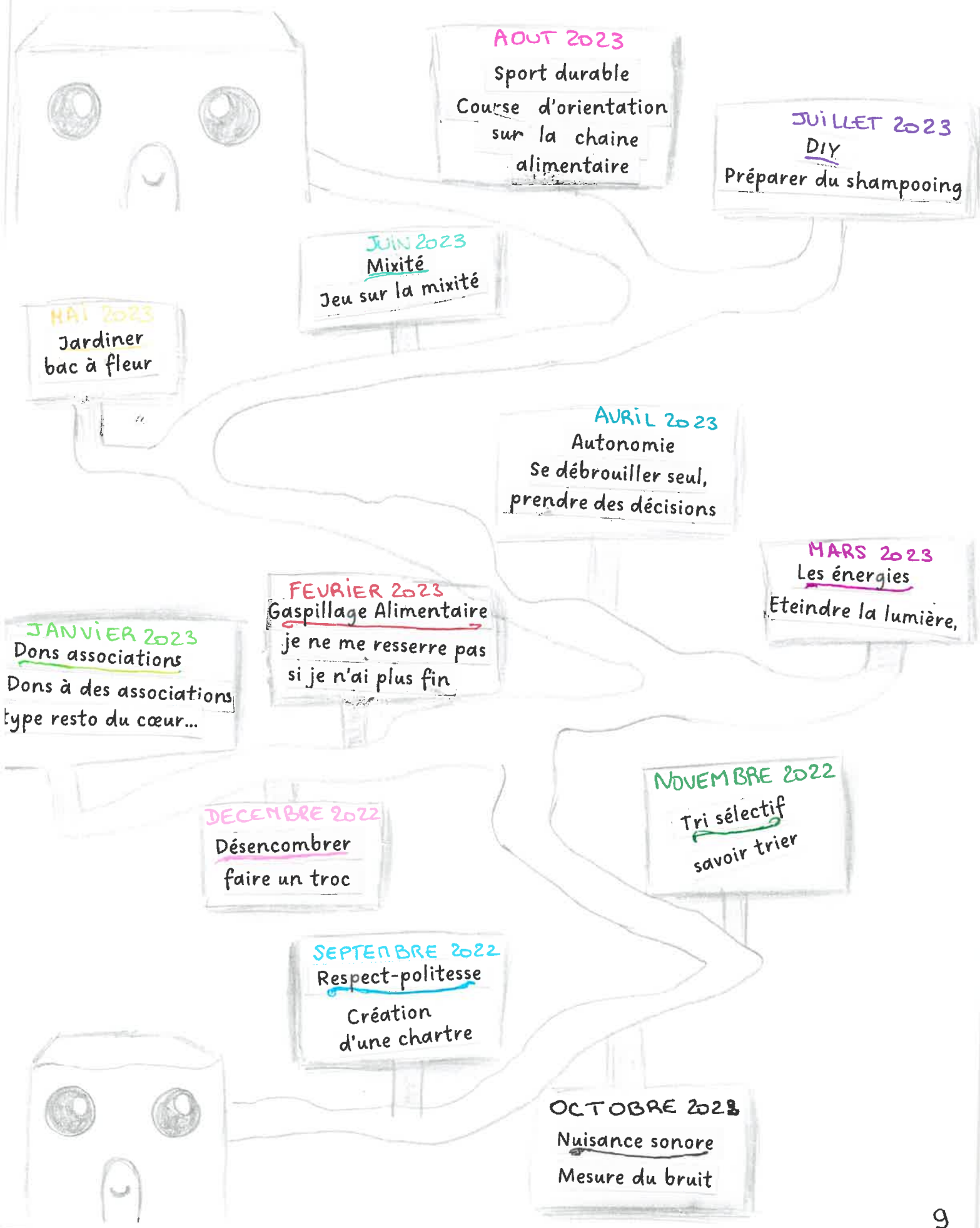
Recyclage
Tri-sélectif

Education

Environnement

3. Projet d'activités

Programme des défis envisagés.





AOÛT 2024
Super héros de propreté
Comment correctement laver ?

JUILLET 2024
Vie terrestre
Extinction des tortues

JUIN 2024
Ecocitoyenneté
je ramasse les déchets

MAI 2024
Droits et devoirs
enfants UNICEF

AVRIL 2023
Inégalité
jeu de coopération

JANVIER 2024
Réchauffement
climatique
explication des
fontes de glace

FEVRIER 2024
Vie aquatique
sac plastique chemin

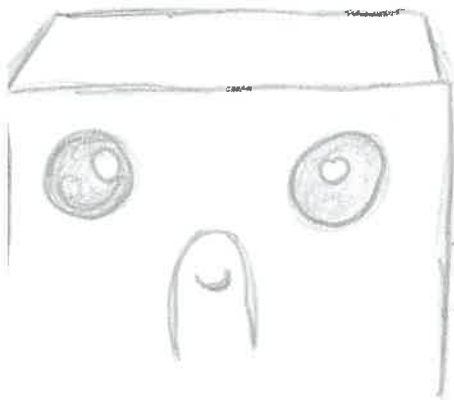
MARS 2024
Santé et bien être
massage, relaxation

DECEMBRE 2023
Création cadeau à offrir
fabriquer des cadeaux pour des
personnes sans domicile

NOVEMBRE 2023
Biodiversité
planter un arbre,
les auxiliaires et
ravageurs

SEPTEMBRE 2023
Nourriture équilibré
savoir équilibrer un repas

OCTOBRE 2023
Déco en recyclage
Bateau en recyclage



Ils peuvent être modifiés selon le contexte sanitaire et les besoins de l'enfant.

L'enfant, chaque mois, devra accomplir du mieux qu'il pourra sa participation aux défis du développement durable. Comme tous les défis, des récompenses seront attribuées comme des badges, des arbres miniatures, des diplômes, ...

L'enfant par ce biais pourra favoriser son développement physique et intellectuel, social, moral mais aussi son processus d'autonomie, sa responsabilisation et maintenir une découverte

Le programme des défis s'effectuera sur 24 mois dont un défi par mois à maintenir le maximum possible sur les deux ans voir bien sûr à vie.

Chaque enfant est différent et se forge sur des exemples différents concrets. Sa vision est ouverte, libre de se manifester. Il aime utiliser son imaginaire.



3.1. Journée Type / Rythmes de l'enfant : PERISCOLAIRE

✓ Matins Jury : 7h30-8h30 Accueil échelonné

Les enfants ont des crochets adaptés à la taille des enfants pour suspendre leurs affaires, leur permettant d'y accéder en autonomie.

Nous mettons à disposition des jeux, livres, coloriages, permettant à l'enfant de choisir. Une activité peut être aussi proposée par un animateur.

Les enfants peuvent évoluer librement dans l'accueil (coin lecture, repos, ...) L'accueil du matin se fait en douceur, selon son désir.

Le transport des enfants pour Mécleuves est prévu à 7h37. Les enfants ont donc peu de temps entre l'arrivée et le départ pour les écoles de Mécleuves. Les autres enfants attendent 8h20 début de l'école à Jury. Un animateur les accompagne dans le bus et reste pour surveiller les enfants dans la cour de l'école en attendant l'arrivée des maitresses (environ 10 min entre le bus et l'école) Pour les enfants de l'école de Chesny, l'accueil se fait directement à l'école par l'assistante maternelle. Il n'y a donc pas d'accueil du matin périscolaire pour les enfants scolarisés sur ce village.

✓ Midis Jury 12h00-14h00 Repas et activité

L'accueil dispose de 2 salles adaptées aux publics de 3 à 6 ans et des plus de 6 ans. Les aides animateurs mettent la table en place à partir de 11h30.

L'espace des petits est aménagé de petites tables et petites chaises adaptées à la taille des enfants. Un animateur mange avec eux.

L'espace des grands est aménagé de grandes tables accueillant des groupes de 4 enfants. Les animateurs se situent de façon à voir tous les enfants et prennent leur repas avec eux.

Les enfants disposent de portiques avec cintres adaptés à leur taille.

L'aménagement des deux espaces, nous permet de régler l'ambiance afin que le repas se déroule dans le calme. Avant d'aller chercher les enfants à l'école, nous avons une liste de toutes les présences spécifiques aux petits et aux grands.

Les enfants du primaire se réunissent, après appel par l'enseignante, sous le préau de l'école. Les enfants de maternelle sont remis par l'enseignante et encadrée par un animateur dès la sortie de la classe.

A la salle polyvalente, les enfants passent aux toilettes pour se laver les mains et faire la pause pipi (réducteur et marche pied pour les petits) Ils choisissent leur emplacement à table. (Gestion par les animateurs en cas de souci entre enfants, dialogue avant tout)

Le menu est affiché. Le service se fait par tablée. L'enfant prend son assiette et vient chercher son repas auprès de l'animateur. L'animateur régule la quantité afin d'éviter les gaspillages. Nous pouvons réguler le service et tous les enfants ont à manger. A la fin du repas, ils desservent leurs assiettes en empilant les assiettes vidées, les verres, les couverts. Les plus petits apprennent petit à petit les gestes. A la fin du repas, les enfants passent aux toilettes avant d'aller effectuer une activité, des jeux, ou sortir à l'extérieur avec les animateurs.

A 14h00 les enfants reprennent l'école. Ils sont déjà dans la cour.



✓ Midis à Mécleuves : 11h45 -13h45 repas et activités

L'accueil dispose de 2 salles adaptées aux publics de 3 à 6 ans et des plus de 6 ans. Les aides animateurs mettent la table à partir de 11 Heures

L'espace des petits est aménagé de petites tables et petites chaises adaptées à la taille des enfants. Un animateur, mange avec eux.

L'espace des grands est aménagé de grandes tables accueillant des groupes de 4 à 6 places par tables. Les animateurs se situent de façon à voir tous les enfants et prennent leur repas avec eux.

Les enfants disposent de crochets adaptés à leur taille.

L'aménagement des deux espaces, nous permet de régler l'ambiance afin que le repas se déroule dans le calme. Avant d'aller chercher les enfants à l'école, nous avons une liste de toutes les présences spécifiques aux petits et aux grands.

Les enfants du primaire se réunissent, après appel par les enseignants, sous le préau de l'école. Les enfants de maternelle sont remis par l'enseignante et encadrés par un animateur dès la sortie de la classe.

Nous rejoignons la salle à pied le long de la route sur le trottoir rangés 2 par 2, encadrés par des animateurs (devant, au milieu, derrière). Les enfants attendent l'autorisation et le placement des deux animateurs au passage clouté pour traverser. Les animateurs portent des gilets jaunes de sécurité. Les enfants scolarisés à l'école de Chesny sont accueillis sur ce site, ils arrivent avec le véhicule 9 places avec un animateur.

Arrivée au FSE de Mécleuves, les enfants passent aux toilettes pour se laver les mains et faire la pause pipi (réducteur et marche pied adaptés) Ils choisissent leur emplacement à table d'eux même.

Le menu est affiché. Le service se fait par tablée. L'enfant prend son assiette et vient chercher son repas auprès de l'animateur. L'animateur régule la quantité afin d'éviter les gaspillages. Nous pouvons réguler le service et tous les enfants ont à manger. A la fin du repas, ils desservent leurs assiettes en empilant les assiettes vidées, les verres, les couverts. Les plus petits apprennent petit à petit les gestes.

A la fin du repas, les enfants passent aux toilettes avant d'aller effectuer une activité, des jeux, ou sortir à l'extérieur avec les animateurs.

A 13h45 les enfants reprennent l'école. Nous effectuons donc le chemin sécurisé en sens inverse. Les enfants scolarisés à Chesny reprennent le véhicule pour se rendre à l'école à Chesny.

Les animateurs mangent avec les enfants afin de faire la relation pédagogique du repas. Montrer aux enfants que c'est bon, qu'il y a différents éléments, comment aussi se tenir à table, le respect du moment.

Les régimes alimentaires :

Les repas sont confectionnés par un partenaire type traiteur ou centrale en liaison chaude. Le traiteur ne prend pas en compte toutes les allergies alimentaires (allergie prise en compte : laitage, gluten,...) mais propose des repas sans viandes.

Les parents des enfants ayant des allergies déposent les repas en respectant les conditions de transport. Nous avons mis en place pour les enfants allergique un protocole alimentaire individuel en cas d'accidents selon chaque PAI.

✓ Accueils soirs 16h30-17h30 : Lundis, Mardis, Jeudis, Vendredis

Tous les soirs une heure de périscolaire est bloqué afin d'effectuer des activités entière et correcte. Les enfants de plus de 6 ans ont le choix entre deux à trois activités par jour, les moins de 6 ans une à deux activités par jour.

Un animateur accompagne les enfants de Mécleuves et Chesny venant sur le site de Jury par le transport scolaire.

Les animateurs vont chercher les enfants inscrits au périscolaire au bus ou à l'école.

Chaque responsable d'activité à sa liste d'enfants et le nombre de goûter nécessaire.

En effet, il a été décidé de distribuer un goûter à tous les enfants participants aux activités. L'enfant est amené, en toute sécurité, par les animateurs munis de gilets, sur les lieux d'activités à savoir : accueil périscolaire, salle polyvalente, complexe sportif.

Avant de démarrer l'activité, passage au lavage de mains, goûter, un temps de 15 mn pour déplacement et goûter est réservé, 45 mn d'activité viendront clore ce temps.

Les enfants disposent du matériel adéquat pour les accueillir. Certains bénévoles accompagnent les groupes comme une conteuse etc...

A 17h30, les enfants sont tous ramenés à l'accueil périscolaire « Les Coq'linous » ou soit les parents les récupèrent, soit ils poursuivent leur temps d'accueil.

Ce sont les enfants qui choisissent leurs activités pour 6 à 8 semaines, quand l'activité doit se faire sur plusieurs semaines, sinon ils choisissent un thème. De temps en temps, ce sont eux qui décident des activités, qu'ils veulent faire sur les prochaines semaines.

✓ Soirs Jury : 17h30 à 18h30 Activités diverses

C'est le moment des activités libres : jeux société, lecture, jeux divers, Les parents peuvent venir à tout moment chercher les enfants. Les enfants peuvent aussi être en temps calme s'ils le désirent, un

animateur toujours disponible pour les coins lectures, calmes, coloriages, ... Les enfants peuvent faire leurs devoirs mais l'animateur n'est pas là pour l'aider.

3.2. Journée Type / Rythmes de l'enfant : **MERCREDI**

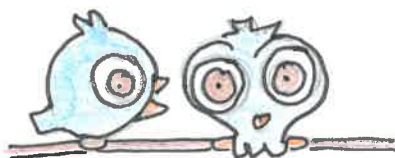
L'accueil se fait à la ½ journée ou à la journée

Les enfants ont des crochets adaptés à la taille des enfants pour suspendre leurs affaires, leur permettant d'y accéder en autonomie.

L'accueil dispose de salles adaptées aux publics de 3 à 6 ans et des plus de 6 ans.

L'espace des petits est aménagé de petites tables et petites chaises adaptées à la taille des enfants. L'espace des grands est aménagé de grandes tables accueillant des groupes de 4 enfants sur plusieurs rangées.

- ✚ 7h30 - 9h00 : accueil matin échelonné
- ✚ Nous mettons à disposition des jeux, livres, coloriages, permettant à l'enfant de choisir. Une activité peut être aussi proposée par un animateur.
- ✚ Les enfants peuvent évoluer librement dans l'accueil (coin lecture, repos, ...)
- ✚ L'accueil du matin se fait en douceur, selon son désir.
- ✚ 9h00 - 11h30 : activité
- ✚ Les activités dépendent de l'âge des enfants. Pour les petits les activités sont plus courtes et simplifiées.
- ✚ Bricolage, Robotique, Jeux, Cuisine, Grands jeux, sorties.
- ✚ A la fin de l'activité un temps libre est proposé avant le départ.
- ✚ Les enfants disposent du matériel adéquat pour les accueillir
- ✚ 11h30 - 12h30 : temps libre et départ pour ceux du matin
- ✚ 12h30-13h30 : repas pour ceux à la journée
- ✚ 14h00-16h00 : activités
- ✚ 16h00-17h00 : goûter et activité libre
- ✚ 17h00-18h00 départ échelonné



En cas de sortie à la demi-journée

Chaque responsable de groupe a sa liste d'enfants. En toute sécurité, les animateurs munis de gilets accompagnent sur les lieux d'activités à savoir : salle de convivialité, polyvalente, complexe sportif, multisport ou extérieur à Jury, terrain multisport à Mécleuves.

Les sorties extérieures se feront avec un groupe d'enfant en mini bus et /ou voiture

De plus :

En dehors des horaires imposés d'activité l'enfant peut, s'il le désire, demander à faire des activités ou refaire une activité proposée.

En cas de petits problèmes nous avons quelques affaires de rechanges.

Les goûters sont fournis par les parents.

L'accueil reste ouvert tant que tous les enfants ne sont pas partis. Mais il est demandé aux parents de respecter l'heure de fin 12h30 ou 18h00 pour les mercredis

4. Encadrement

Des responsables de sites sont désignés pour les accueils

Le nombre d'enfant étant important, nous sommes obligés d'utiliser plusieurs salles afin d'organiser au mieux les activités

Pour la salle Polyvalente : lundi mardi jeudi vendredi

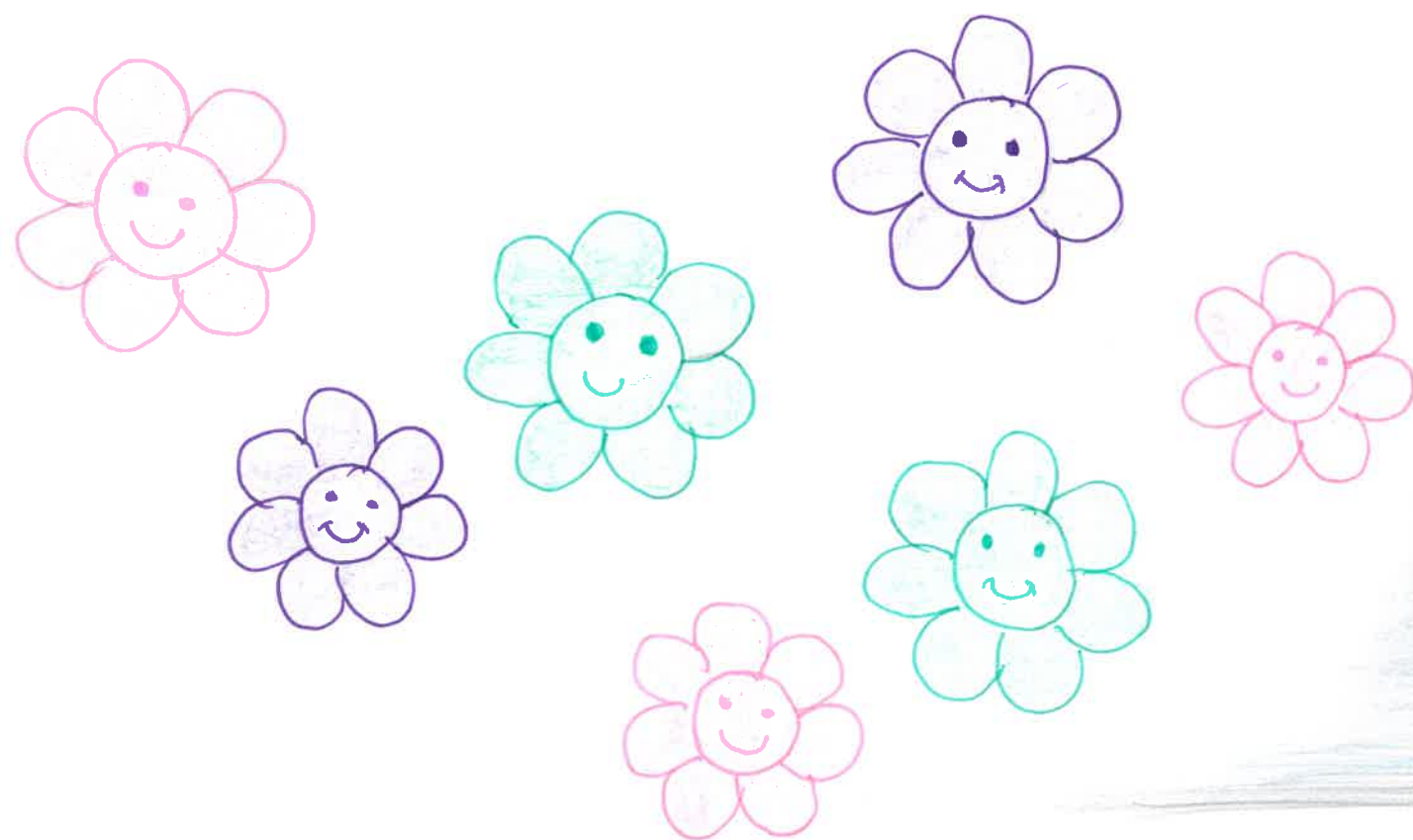
- Soir : Mme KLAMBER Noellie ou animateur ayant son activité sur place
- midi Mme LESQUIBILLE Aurore

(un site 2 salles 3 à 4 animateurs selon le nombre d'enfants inscrits)

Pour l'accueil périscolaire «Les coq'linous» : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi

- Matin et soir jusque 17h30 sauf vendredi et mercredi Mme LESQUIBILLE Aurore
- Mercredi : Mr Benoit MEYER
- Les soirs : animateur qui fait la fermeture

Foyer FSE Mécleuves : Lundi, Mardi, Jeudi, vendredi midi : Mme KLAMBER Noellie





Animatrice stagiaire
PETIT Adeline
(BAFA stagiaire)



Aide Animatrice
WEBER



Aide Animatrice
DEGUELTE Florence



Animateur stagiaire
apprenti
LEITAO Axel
(BAFA et CAP stagiaire)



Animatrice
GRITTI Anne-Sophie
(CAP Petite enfance)



Animatrice
MANCHEMATIN Aline
(BAFA)



Animateur
KASSES Pierre André
(CAP Petite Enfance)



Animateur
PRIM Rémy
(BEJEPS APT)



Animateur
MEYER Benoît
(BAFD stagiaire)



Animatrice Responsable
KLAMBER Noëlie
(BAFD stagiaire)



Animatrice Responsable
LESQUIBILLE Audrey
(BAFD)

DIRECTRICE
COORDINATRICE

FELTIN
Stephanie (BEATEP
ASV)



Présidente
STEIN
Odile

Organigramme
accompagnant.

Du personnel bénévole est également déclaré dans la fiche d'accueil qui, en cas d'absence ou maladie des titulaires viendront remplacer ce manque.

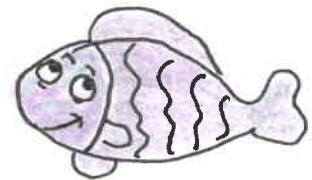
L'équipe de direction fait une place particulière dans son projet à l'esprit d'équipe pour plusieurs raisons. La plus importante est qu'une bonne entente entre les membres de l'équipe est un facteur essentiel à la réussite d'un accueil de loisirs, au bon accueil et à la sécurité des enfants durant les activités et à la réussite du projet pédagogique.

Ainsi il convient à chacun de garder sa place et de garantir la cohésion de l'équipe. Le coordinateur gère la gestion et le bon déroulement. Le responsable de site est responsable des enfants et des animateurs. Mais, chaque animateur est responsable de son groupe.

Cela signifie aussi une définition précise de la fonction et du rôle de chaque membre de l'équipe d'encadrement. Cela doit permettre à chacun de se consacrer entièrement à ses tâches en vue d'un travail plus cohérent et efficace.

Ainsi, l'équipe de direction, n'interviendra pas lors d'une activité et/ou surtout devant les enfants sauf dans le cas d'un danger imminent.

Chaque adulte a un rôle à jouer dans le projet pédagogique :



L'équipe se réunit un mardi par mois pour faire le point et préparer le mois suivant. (le premier ou dernier mardi du mois)

L'objectif de ces réunions est d'analyser et de trouver des solutions afin de répondre au mieux aux objectifs.

Les responsables des sites Mécleuves et Jury se rencontrent le mardi 1 fois par mois l'après-midi pour une réunion.

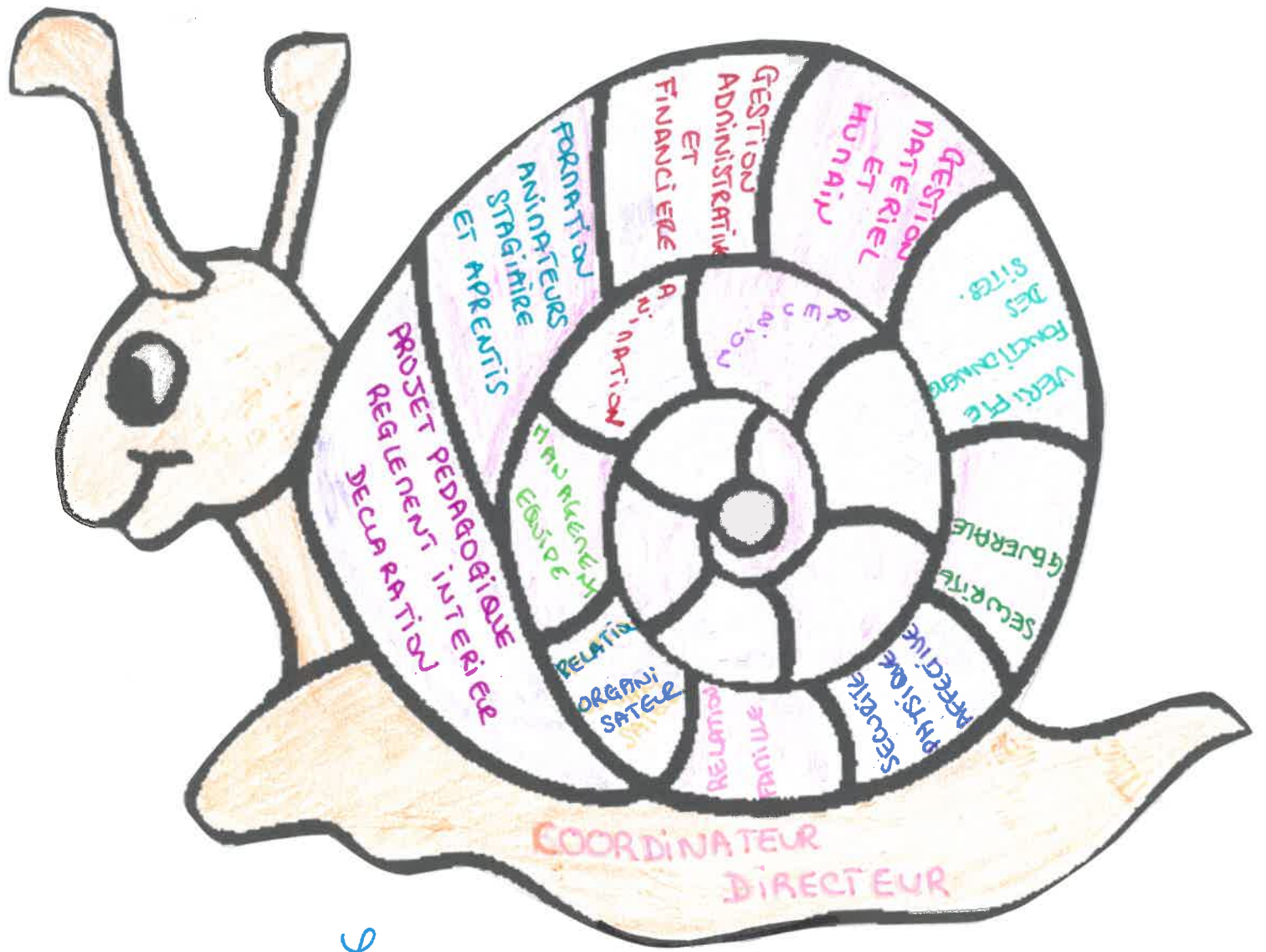


Handicap : En cas de besoin d'accueil d'un enfant handicapé, un animateur sera référent et formé pour cet accueil. Les animateurs seront au courant de l'handicap et recevront une fiche expliquant les besoins.

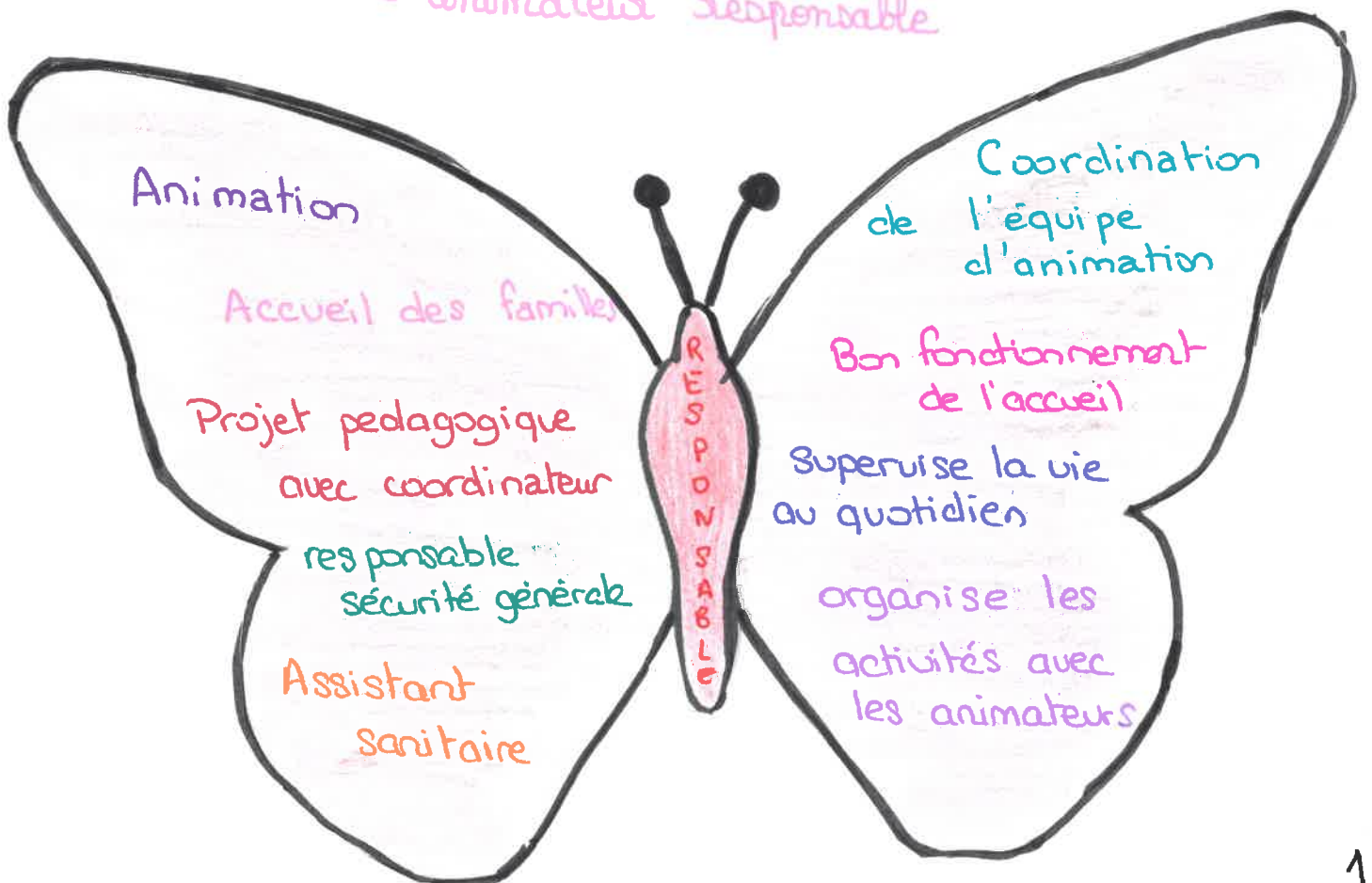
Si un animateur est reconnu handicapé, la structure mettra en place un soutien et le nécessaire pour accueillir au mieux le salarié.

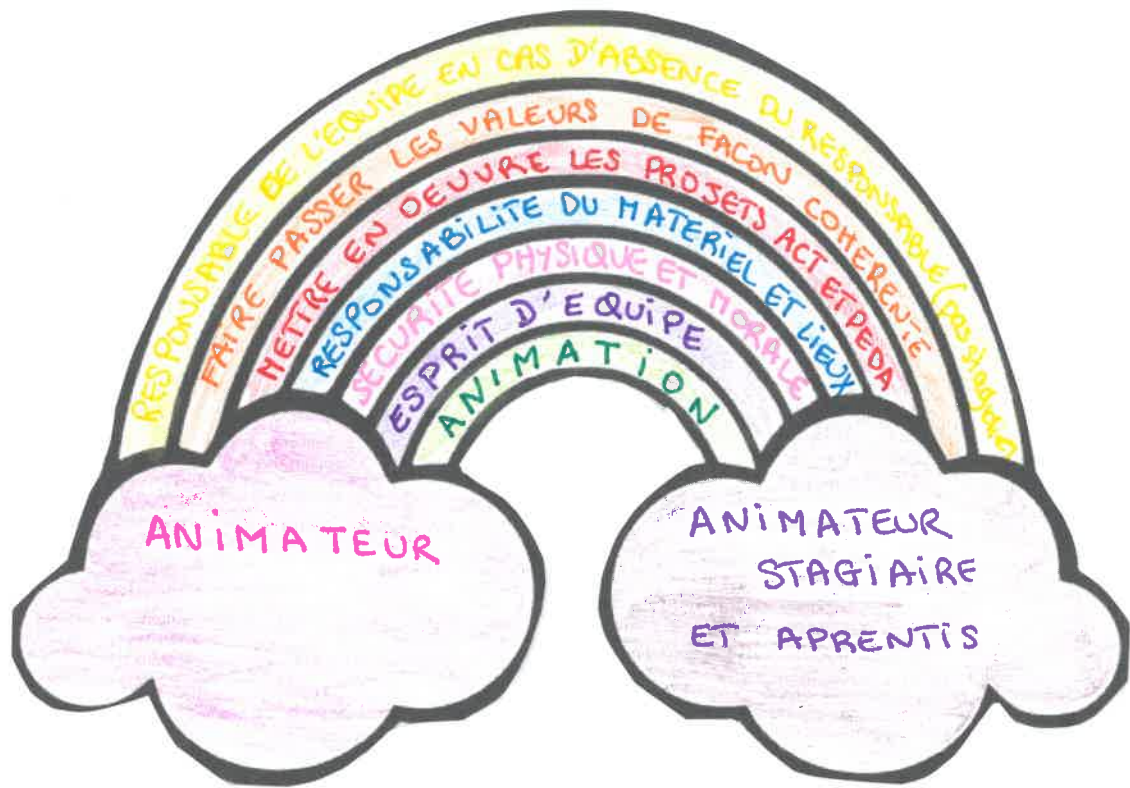
Le rôle de chacun :

Même la plus petite
personne peut changer
le cours de l'avenir



Le coordinateur - directeur
 L'animatrice responsable





L'animateur, l'animateur
 stagiaire, l'apprenti
 L'aide animateur.



- 1 petite salle de jeu pour maternelle
- 1 coin lecture pour les grands.
- 1 bureau
- 1 kitchenette
- WC adapté à l'âge des enfants.



- Salle polyvalente : à côté de la mairie Jury (midi, et tous les soirs de 16h30 à 17h30) face aux écoles 300 m2 et mitoyen de la salle périscolaire « <les Coq'linous > »

- 1 grande salle avec espace scénique
- 1 petite salle pour les moins de 6 ans et de calme
- 1 cuisine
- WC homme et femme.
- Des salles de rangement

Donne sur la cour de l'école clôturée



- FSE à Mécleuves -Lanceumont (midi) 302 m2

- 1 grande salle avec espace scénique
- 1 petite salle pour moins de 6 ans et le temps calme
- 1 cuisine
- WC homme et femme

5. Matériel

- Pédagogique : livres, papier, jeux, petit matériel, matériel audio, ...
- Matériel apporté par les prestataires : cirque, environnement, instruments musicaux etc...
- Extérieur : molky, cerceaux, ballons, quilles, boules, raquette, croquet, anneaux, cordes
- Pharmacie : selon le nombre de personne. Ciseaux à bout rond, pinces à épiler, lampe de poche, thermomètre médical, couverture de survie isotherme, bandes de gaze élastiques, coussin hémostatique, épingles à nourrice, gants jetables, lingettes hydro alcoolique, compresses stériles, sparadrap, pansements, antiseptique, alcool, sérum physiologique.
- Sécurité : anti-pince doigt, protection prise électrique, réducteur, marche pied.

6. Transport



❖ PERISCOLAIRE :

Le transport s'effectue par le réseau de transport de la communauté de commune de Metz Métropole. Un animateur est présent dans le bus. A pied, les enfants sont encadrés par des animateurs avec des gilets jaunes.

❖ MERCREDI

Transport en mini bus et véhicule personnel avec autorisation signée des parents.

A pied, les enfants sont encadrés par des animateurs avec des gilets jaunes



7. Intervenant extérieur

Dans le cadre de l'organisation, des intervenants extérieurs viennent animer un atelier en présence des animateurs et responsable du site

- Individu : personne qualifiée pouvant mettre en œuvre des animations diverses □ Organisme : bibliothèque, ludothèque etc...
- Prestataires extérieures : traiteur
- Associations et communes : matériel et locaux.



8. Locaux

Salle Accueil Périscolaire « Les Coq'linous » : 2 rue d'ARS (matin, soir, mercredi) se compose de :

- 1 grande salle avec une partie maternelle et une primaire

- 1 Salle de rangement
-

Donne sur un parc de verdure et un terrain de foot, sécurisé par des barrières.

- **Complexe sportif du Val st pierre : 1 rue de Metz JURY**

- un DOJO de 250 m2 découverte toutes activités.

Les salles sont mises à disposition par les communes ou intercommunalité et répondent aux critères de sécurité et d'hygiène relatifs à l'accueil des enfants.

9. Règlementation/Inscription

Le règlement intérieur joint en annexe détaille les modalités d'inscription, réglementation et fonctionnement.



10. Assurances et loi

➤ 10.1 Assurances civils/locaux

Les enfants sont accueillis dans des locaux adaptés et agréés par les organismes compétents. Les communes assurent les salles.

Les mairies et la MJC assurent le personnel en responsabilité civil.

Les parents doivent assurer leurs enfants en responsabilité civil pour l'admission des enfants, la MJC assure l'ensemble des enfants en activités.

En cas d'évènement grave, accidentel ou non, l'équipe encadrante confie l'enfant au service de secours. L'autorisation est remplie par les parents à cet effet au moment de l'inscription. Le personnel contact par téléphone les parents immédiatement.

➤ Responsabilité :

L'accueil est responsable de l'enfant seulement lorsqu'il est dans l'enceinte de l'accueil et non déposé devant la porte. Les personnes habilitées à venir chercher les enfants doivent être indiquées sur la fiche d'inscription et rappeler à l'équipe le matin si c'est une personne inhabituelle.

Toutes les personnes, enfants, adultes doivent obéir aux mêmes règles :

- Interdiction tabac, alcool et drogue
- Eviter de faire du bruit
- Respect de l'autre (personne physique et affaires personnels) □ Propreté et hygiène corporelles.
- Pas de téléphone portable

En cas de non-respect des consignes, l'animateur effectue une remarque et rappelle les consignes. En cas de récidive, l'enfant peut être exclu de l'activité après discussion avec les parents et l'équipe de direction.

➤ 10.2 Personnel

Les organisateurs vérifient que les personnes encadrantes ont bien le droit d'exercer auprès de mineurs.

➤ 10.3 Hygiène et sécurité

Lieux d'activités adaptés aux conditions climatiques, conformes aux respects des règles d'hygiène.

➤ 10.4 Vaccination

Obligation aux personnels et aux enfants de produire un document attestant qu'elles ont satisfait aux obligations légales en matière de vaccination.



11. Budget

12. Planning des démarches à effectuer

Avant :

- Commission sécurité des salles
- Accepter les devis
- Prendre contact avec les prestataires
- Déclaration de l'accueil à DRAJES
- Prendre en charge demande des communes, inscriptions, dossiers sanitaires, du personnel à mettre en place, une comptabilité, des feuilles de pointage, des feuilles de tenue pharmacie.
- Vérifier les autorisations de sortie., les allergies PAI
- Prévoir la vie en collectivité, le nécessaire, la pharmacie, les consignes, les affiches.
- Numéros à afficher
- Cahier de température, de code barre, de nettoyage
- Protocole de nettoyage, sanitaire

Pendant :

- Instructions DRAJES
- Rappeler les consignes de sécurité
- Horaires du personnel, planning activités, planning des tâches
- Listes de présence
- Factures, encaissement, information aux parents
- Réunions de formation des stagiaires
- Signaler tous les problèmes
- Réunion du personnel
- Payer les factures

Fin :

- Prestation à faire
- Faire le bilan projet pédagogique
- Remettre documents aux salariés
- Inventaires
- Envoyer les documents et bilan financier

13. Réunion de préparation, communication, évaluation

> 13.1 REUNIONS

AVANT :

18

- Avec le personnel pour le projet pédagogique
- Avec les parents : Expliquer le fonctionnement, connaître leurs demandes, répondre aux questions, expliquer le projet .

PENDANT

- avec le personnel (1 fois par mois) faire le point sur les attentes, les demandes, le fonctionnement.

AU FINAL

- avec le personnel pour faire le point
- faire le point des formations et du fonctionnement
- Réunion comité de pilotage avec les institutions
- Préparer la suite, faire le point sur l'évolution, les problèmes, les statistiques, les retours.

> 13.2 ORGANISATION GENERALE

L'accueil sera individualisé et l'animateur doit permettre à l'enfant de se retrouver par le biais de différents ateliers informels : discussions, jeux, lecture, ...

Les activités permettent à l'enfant de se construire. En considérant les besoins de l'enfant par rapport son âges, plusieurs activités seront proposées : les jeux sous toutes ses formes, les activités d'expression, les activités de découverte, les activités selon les saisons.

C'est à l'issue des réunions de préparations que nous serons en mesure de donner le planning.

Certaines activités spécifiques seront menées par des intervenants avec des compétences spécialisées, réalisées avec divers partenaires locaux (non défini à ce jour, tout dépendra du nombre d'enfants)

Contact permanent avec les partenaires financiers, pédagogiques (CAF, DRAJES, PMI, mairies, MJC,...)

Mise en place avec les communes d'un PEDT et du plan mercredis.

Mais aussi avec les parents sous forme de contact le matin, le soir. Ainsi qu'en organisant des rencontres par le biais de réunion ou de moment festif.

Un site internet a été mis en place avec toutes les informations et les documents.

> 13.3 EVALUATION DU PROJET

- Les animateurs ont-ils pris part au projet ?

- Les enfants ont-ils apprécié ?
- Ont-ils été fatigués ?
- Le rythme, les découvertes étaient-ils bien mis en place ?
- Les évaluations étaient-elles satisfaisantes ?

Un questionnaire sera donné aux parents pour connaître leurs ressentis et leurs futures attentes, réunions entre les différents partenaires (mairie, enseignants et parents d'élèves) membres de la MJC,

14. Annexes

- Règlement intérieur inscription et fonctionnement
- Les critères d'évaluation BAFA, BAFD Stagiaire

